

DELIBERATION

SEANCE DU COLLEGE DU 12 JUILLET 2021

DELIBERATION N° 2021-3-02

Président

Thierry COULHON

Présents :

Jean-Luc ADAM
Geneviève ALMOUZNI
Michel BIDOIT
Valérie BOTTA-GENOULAZ
Sylvie BRAU-NOGUE
Hélène BURLET
Stéphane DALMAS
Sonia DE LA PROVÔTE
Sylvain FEREZ
Laurent FOULLOY
Manuelle FRANCK
Daniela Cristina
GHITULICA
Guiseppina GIGLIA-MARI
Philippe GILLET
Caroline GRUSON
Ronny HEINTZE
Paul INDELICATO
Isabelle OSWALD
Aurélien PERRIER-PINEAU
Benjamin PEUTEVYNCK
Marine RIBALS
Didier ROUX
Jean-Claude SIRARD
Cathie VIX
Loulou VON RAVENBERG

Le collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Vu la Loi organique n° 2017-54 du 20 janvier 2017 relative aux autorités administratives indépendantes et autorités publiques indépendantes ;

Vu la Loi n°2017-55 du 20 janvier 2017 portant statut général des autorités administratives indépendantes et des autorités publiques indépendantes ;

Vu la Loi n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur ;

Vu la Loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

Vu le Code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3, L. 114-3-1 à L. 114-3-7 ;

Vu le Décret n° 2014-1365 du 14 novembre 2014 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur notamment son article 2, alinéa 10 c) ;

Vu le Décret du 30 octobre 2020 portant nomination du président du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu le Décret du 30 octobre 2020 portant nomination au collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1 : La désignation de Monsieur Claude Guéant, en tant que directeur du département du numérique et des données est approuvée par 19 voix pour, 1 contre et 6 abstentions.

ARTICLE 2 : La désignation de Madame Maria Bonnafous-Boucher, en tant que directrice du département Europe & International est approuvée par 19 voix pour, 3 contre et 3 abstentions.

ARTICLE 3 : La désignation de Monsieur Pierre Glaudes, en tant que directeur du département d'évaluation des établissements est approuvée par 19 voix pour, 4 contre et 1 abstention.

Excusé

Yann ALGAN
René GUINEBRETIERE
Pierre HENRIET
Nathalie VERGNOLLE

Le président du Hcéres



Thierry Coulhon